

DOSSIER



PROJET DE TRAIN
RÉUNION EXPRESS

DE PRESSE

Débat public
Projet de train
Réunion Express
**Du 19 août 2026
au 26 novembre 2026**

ORGANISÉ PAR



commission
nationale du
débat public





Sommaire

1. Débattre aujourd'hui des mobilités de demain

- 1.1 Pourquoi un débat public ?
- 1.2 De quoi débat-on ?
- 1.3 Pourquoi participer au débat public ?

2. Une préparation approfondie au service de la qualité des échanges

3. Le dispositif du débat

- 3.1 Les thématiques du débat
- 3.2 Un dispositif de participation ouvert et diversifié
- 3.3 Le calendrier
- 3.4 Participer au débat

4. Le rôle de la Commission nationale du débat public (CNDP)

Communiqué de la CNDP

À partir du 19 août et jusqu'au 26 novembre 2026, toute personne sera invitée à s'informer, à débattre et à exprimer son point de vue sur ce projet d'envergure, dans le cadre d'un débat public organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP), saisie fin 2025 par la Région de La Réunion. Autorité administrative indépendante et neutre, la CNDP garantit une information pluraliste et des conditions de participation permettant à chacun et chacune de s'exprimer librement. Elle ne défend ni le projet ni une position opposée : sa mission est de veiller à la qualité, à la transparence et à l'équilibre du débat.

Pourquoi un débat et sur quel périmètre ?

Compte tenu de l'ampleur du projet, de ses impacts potentiels sur l'environnement, l'aménagement du territoire, les mobilités, l'économie et le quotidien des populations concernées, la CNDP a décidé d'organiser un débat public. Cette démarche participative intervient à un moment où tout peut encore être discuté. Elle vise à éclairer la décision du responsable de projet grâce aux contributions, interrogations et propositions formulées par le public.

Dans le cadre de ses débats publics, la CNDP veille à ce que le public dispose d'une information accessible et la plus complète possible sur le projet et son contexte. Le débat porte sur ses objectifs, ses caractéristiques et ses effets, ainsi que sur les enjeux qui y sont associés. Il porte également sur l'opportunité du projet, sur les alternatives envisageables, sur son insertion dans les territoires, ses impacts environnementaux, son calendrier et ses conditions de réalisation. Il permet la mise en discussion des différents points de vue et contributions exprimés au cours de la procédure.

Organisation du débat

La préparation et l'organisation du débat sont conduites par une équipe dédiée, qui a rencontré de nombreux acteurs nationaux et du territoire concerné, et qui animera le débat sur le terrain. Plusieurs modalités de participation seront proposées à compter du 19 août 2026, incluant rencontres sur le territoire (réunions publiques, ateliers, débats mobiles...) et outils numériques (plateforme participative, parcours en ligne, cahiers d'acteurs...).

L'ensemble des informations relatives au débat et à ses modalités de participation sera mis à disposition du public sur un site internet dédié : <https://www.debatpublic.fr/projet-train-reunion-express>.

Compte-rendu et suites du débat

À l'issue du débat, la CNDP publiera un bilan et un compte-rendu, rendant compte de son déroulement et des principales observations et questions exprimées par le public. Elle formulera également des recommandations. Le responsable de projet indiquera ensuite les suites qu'il entend donner au projet, ainsi que les conditions selon lesquelles il prend en compte les enseignements du débat.

S'il poursuit le projet, une procédure dite "concertation continue", garantie par la CNDP, permettra ensuite d'assurer une continuité de l'information et de la participation du public. La CNDP désignera, pour cela, un ou plusieurs garant.e.s.

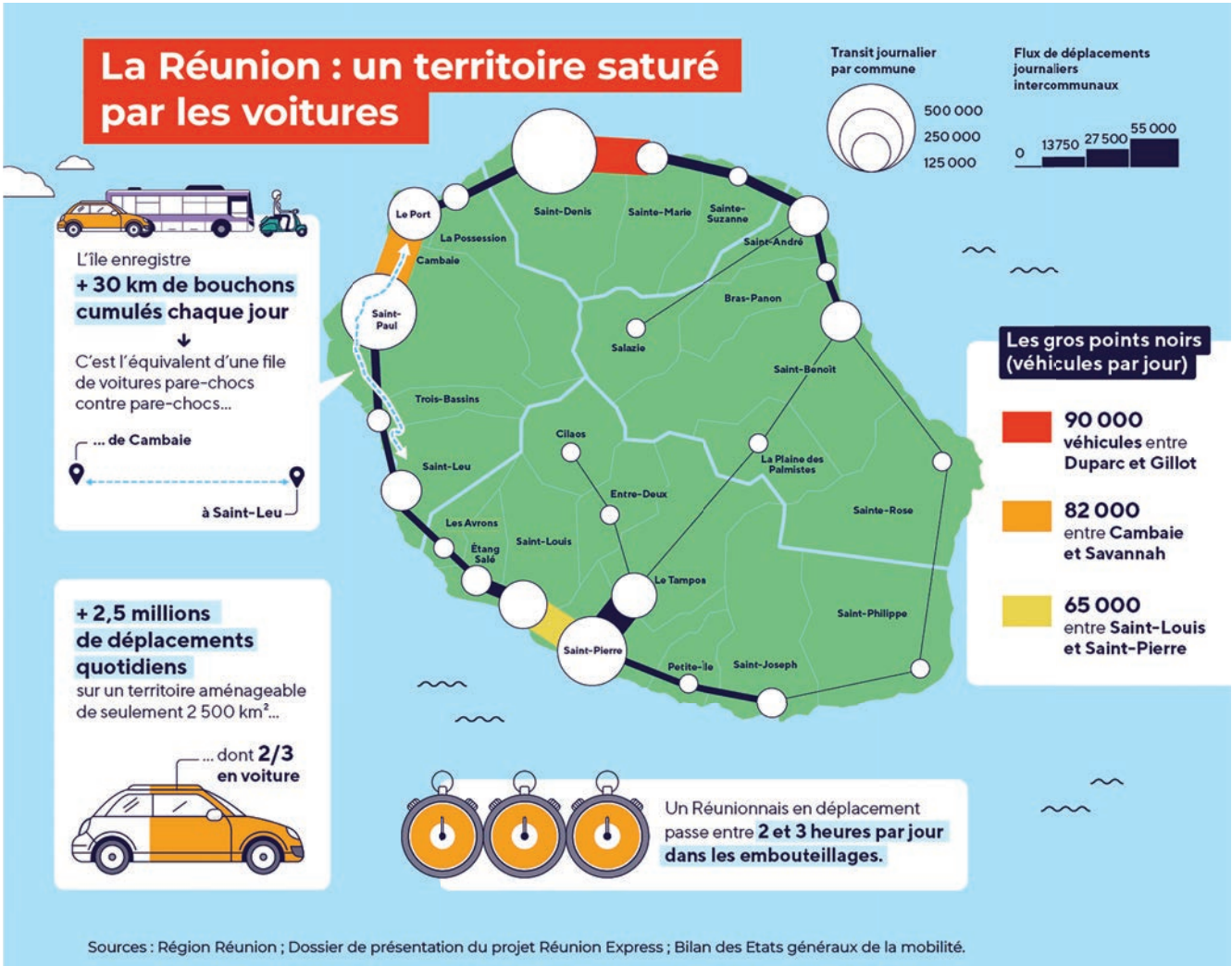
1. Débattre aujourd'hui des mobilités de demain

Réunion Express est un projet de ligne ferroviaire d'une longueur de 140 km qui vise à relier, par le nord, les communes de Saint-Benoît et de Saint-Joseph. Il serait principalement dédié au transport de personnes, avec un potentiel estimé à 100 000 voyageurs par jour, ainsi qu'au transport de fret. Quels effets pourrait-il avoir sur les mobilités à La Réunion ? Quelles sont les alternatives envisageables ? Quels seraient ses impacts sur les territoires, l'environnement et le quotidien des Réunionnais et Réunionnaises ?

Le débat public constitue un temps de participation démocratique ouvert à toutes et à tous, permettant à chaque personne – habitants, usagers, acteurs économiques, associations ou collectivités – de s'informer, de comprendre les enjeux et d'exprimer un point de vue argumenté.

Il intervient à un moment où le projet n'est pas arrêté et où tout peut encore être discuté : ses caractéristiques, ses alternatives, ses impacts et même son opportunité.

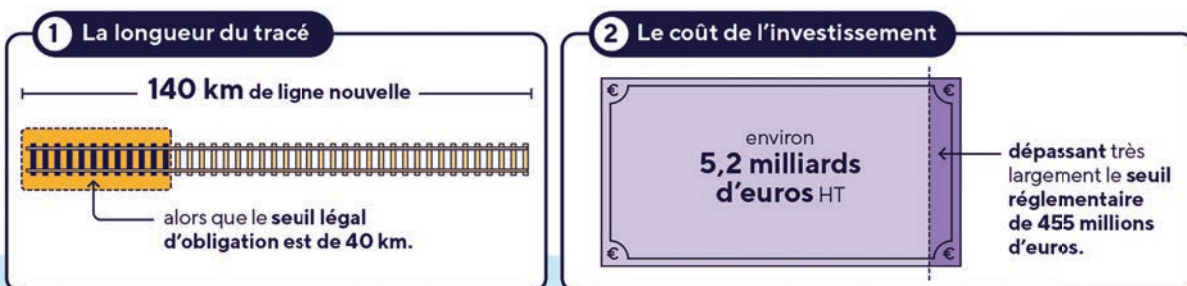
Compte tenu de l'ampleur du projet, de ses impacts potentiels sur l'environnement, l'aménagement du territoire, les mobilités, l'économie et le quotidien des populations concernées, la CNDP a décidé d'organiser un débat public. Cette démarche vise à éclairer la décision du responsable de projet grâce aux contributions, interrogations et propositions formulées par le public, dans un cadre indépendant et transparent.



Pourquoi y a-t-il une obligation légale de faire un débat public ?

L'obligation légale d'organiser un débat public pour le projet Réunion Express découle de son **ampleur physique et financière**, ainsi que de son **impact potentiel sur le territoire**, conformément aux dispositions du Code de l'environnement français.

Le Réunion Express dépasse largement les **deux seuils critiques** qui déclenchent **l'obligation de saisine de la CNDP** :



Le projet présente par ailleurs des **enjeux écologiques majeurs**



Zones sensibles :
Espaces Remarquables du Littoral (ERL) et milieux naturels fragiles (savanes, ravines, rivières, zones humides) susceptibles d'être traversés.



Biodiversité :
Impact sur des habitats d'espèces protégées, comme les pétrels ou les tortues marines.



Artificialisation
du littoral et de terres agricoles.

Source : Dossier de saisine de la Commission Nationale du Débat Public.

1.1 POURQUOI UN DÉBAT PUBLIC ?

Inscrit dans le Code de l'environnement (articles L121-1 et suivants), le débat public garantit à chaque citoyen et citoyenne le droit d'accéder à une information complète, de comprendre les enjeux d'un projet et de participer à son élaboration. Il permet de débattre de l'opportunité du projet, d'examiner ses impacts, d'analyser ses conditions de réalisation et d'explorer les alternatives possibles.

Le débat ne produit pas de décision. Il produit un compte rendu et un bilan, transmis au responsable du projet, qui doit y répondre publiquement dans un délai de trois mois. Dans plus de 60 % des cas, les projets soumis à débat public sont modifiés à l'issue du débat. Autrement dit : les contributions des publics dans un débat sont prises en compte.

1.2 DE QUOI DÉBAT-ON ?

La Réunion compte plus de 900 000 habitants et une seule véritable colonne vertébrale routière : la RN1 et la Route du Littoral, saturées aux heures de pointe et exposées aux aléas climatiques. La question des mobilités n'y est pas une question technique : c'est une question économique, écologique et du quotidien.

Le projet Réunion Express consiste en la réalisation d'un réseau ferré interurbain express et à forte capacité, reliant Saint-Benoît à Saint-Joseph, via Saint-Denis, Saint-Paul et Saint-Pierre, soit un linéaire d'environ 140 kilomètres, avec une vitesse maximale entre 100 et 110 km/h.

Porté par la Région Réunion, le projet est présenté comme un mode de transport rapide et régulier, visant à relier les grands bassins de vie du territoire dans des temps de trajet maîtrisés, indépendamment des conditions de circulation routière.

Les objectifs affichés par la Région sont d'améliorer les déplacements du quotidien, de proposer une alternative à la voiture, de réduire la congestion, de structurer le territoire et de contribuer à la transition énergétique.

Selon le porteur de projet, l'objectif est de proposer une alternative performante à la voiture pour les déplacements les plus structurants entre les principaux pôles d'emplois, de formation et de services de l'île. Le coût estimé est de 4 à 6 milliards d'euros par la Région pour une mise en service visée en 2035, si le projet se poursuit à l'issue du débat

1.3 POURQUOI PARTICIPER AU DÉBAT PUBLIC ?

Le débat public s'ouvre à un moment précis du cycle décisionnel : celui où le projet est suffisamment défini pour être discuté, mais pas encore figé. Ses caractéristiques, ses impacts et même son opportunité peuvent évoluer à l'issue du débat. C'est ce qui fait la spécificité de cet exercice démocratique : il n'intervient pas après coup, mais en amont, quand les choix restent ouverts.

Participer au débat, c'est contribuer à éclairer la décision publique à partir des réalités du territoire et des expériences de ses habitantes et habitants. Tout au long du débat, les questions et contributions du public sont prises en compte et portées dans les échanges. Le maître d'ouvrage est tenu de répondre aux interrogations soulevées et, à l'issue du débat, de préciser les suites qu'il entend donner aux enseignements qui en sont issus.



« La Commission nationale du débat public a pour mission de garantir à chacune et chacun le droit d'être informé.e et de participer aux décisions qui ont un impact sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Depuis plus de trente ans, elle organise des débats publics partout en France afin que les grandes décisions d'avenir puissent être aussi éclairées par l'expérience, les attentes et les préoccupations des citoyennes et citoyens. »

Le projet Réunion Express soulève des questions majeures pour l'avenir de La Réunion : mobilité, développement territorial, transition écologique, qualité de vie ou encore financement des infrastructures publiques. Ces enjeux méritent un débat ouvert, transparent et accessible à tous et toutes.

L'ambition de la CNDP est simple : permettre à chaque personne concernée de comprendre les enjeux, de faire entendre son point de vue et de contribuer à la réflexion collective avant toute décision. La richesse d'un débat public repose sur la diversité des regards qui s'y expriment. C'est ce droit que nous avons la responsabilité de garantir. »

Marc Papinutti,
président de la CNDP

2. Une préparation approfondie au service de la qualité des échanges

Pour assurer l'animation de ce débat public, la CNDP a désigné une commission de membres indépendants : Laurent Bouvier, Anne-Laure Daïca, Daniel Guerin, Jocelyne Mardom, Bernard Vitry, et Houlam Chamssidine.

Cette équipe est appuyée par un secrétariat général, constitué de Laetitia Folio, Stéphanie Consolo et Chloë Brocheton, chargé de la mise en œuvre et du suivi du débat public.

La préparation d'un débat public constitue une étape essentielle pour garantir la qualité des échanges et permettre à chacun de participer en connaissance de cause. Depuis plusieurs mois, l'équipe du débat est mobilisée pour construire un dispositif adapté aux réalités du territoire réunionnais et aux enjeux soulevés par le projet Réunion Express.

Dans ce cadre, de nombreux échanges ont été conduits avec des acteurs nationaux et locaux : collectivités territoriales, services de l'État, acteurs économiques, associations, experts et habitants. Ces rencontres permettent d'identifier les attentes, les préoccupations, les points de vigilance ainsi que les sujets qui suscitent le plus d'interrogations ou de débats sur le territoire.

Ce travail préparatoire s'appuie également sur une étude de contexte approfondie. Celle-ci vise à mieux comprendre les spécificités de La Réunion, les pratiques de mobilité, les dynamiques territoriales, les réalités socio-économiques et les enjeux environnementaux susceptibles d'être au cœur des échanges publics.

Parallèlement, l'équipe du débat analyse le dossier présenté par le maître d'ouvrage afin de s'assurer que le public dispose d'une information complète et compréhensible. Cette analyse permet d'identifier les principales hypothèses du projet, les éventuelles incertitudes et les sujets nécessitant des éclairages complémentaires. Une attention particulière est notamment portée aux impacts environnementaux, aux questions foncières, aux coûts et aux modalités de financement, aux conditions d'exploitation du futur réseau ainsi qu'aux conséquences des travaux pour les habitants et les territoires concernés.

L'objectif de cette phase préparatoire est de construire un débat ouvert à l'ensemble des questions et de s'assurer que toutes les dimensions du projet pourront être discutées dans des conditions transparentes et équilibrées. C'est à partir de ce travail que sont définies les grandes thématiques mises en débat et les modalités permettant à chacun et chacune de participer.

Tout au long du débat, l'équipe du débat veille à ce que l'ensemble des sujets soient abordés, à la qualité des informations apportées par le responsable de projet aux questions et n'hésite pas à intégrer dans les modalités et les questionnements, des sujets émergents au cours des échanges.



3. Le dispositif du débat

3.1 LES THÉMATIQUES DU DÉBAT

Les questions du débat ont été construites de manière indépendante par la CNDP, à partir des entretiens avec les acteurs du territoire, de l'étude de contexte et de l'analyse du dossier de présentation du projet produit par la Région Réunion. Elles se structurent autour de cinq grandes interrogations.

Faut-il vraiment un train à La Réunion ? La question de l'opportunité. Le projet est-il nécessaire au regard des besoins de mobilité identifiés ? Existe-t-il des alternatives crédibles — bus à haut niveau de service, téléphériques urbains, aménagements routiers, développement du télétravail ?

Un train peut-il être écologique sur une île fragile ? La question environnementale. Quels impacts sur les milieux naturels, les paysages, la biodiversité ? Quel bilan carbone sur l'ensemble du cycle de vie ? Quelles conséquences en phase de chantier ?

Qui paie, qui décide ? La question du financement. Quel coût total ? Quels partenaires financeurs ? Quelles priorités d'investissement à l'échelle de l'île, entre mobilité, santé, éducation et prévention des risques ?

Un train pour quel territoire ? La question de l'aménagement. Quels effets sur l'organisation urbaine, les Hauts et le littoral, l'équilibre entre les micro-régions ? Le train renforcera-t-il la métropolisation autour de Saint-Denis et Saint-Pierre, ou irriguera-t-il l'ensemble de l'île ?

Qui prendra le train ? La question des usages. Quels usagers cibles ? Quelle articulation avec les transports en commun existants — Car Jaune, réseaux urbains ? Quelle politique tarifaire ?

3.2 UN DISPOSITIF DE PARTICIPATION OUVERT ET DIVERSIFIÉ

Le débat est conçu pour s'adresser au plus grand nombre en s'appuyant sur une pluralité de modalités de participation, complémentaires et accessibles. Réunions publiques, ateliers, débats mobiles au plus près des territoires, plateforme numérique, contributions en ligne, webinaires et relais sur les réseaux sociaux : chaque dispositif est pensé pour permettre à chaque personne de s'informer, de s'exprimer et de contribuer selon ses disponibilités, ses usages et ses préférences.

Cette diversité de formats répond à une ambition forte : aller vers les publics, et pas seulement attendre qu'ils viennent au débat. En multipliant les occasions de rencontre et d'échange, y compris hors des cadres traditionnels de la participation, la démarche cherche à permettre l'expression de points de vue parfois très différents et mieux refléter la diversité des situations vécues sur le territoire, et à répondre aux interrogations du plus grand nombre. Une attention particulière est portée aux publics habituellement éloignés des espaces de décision ou moins enclins à participer, afin de lever les freins à leur expression et de favoriser une participation plus représentative et inclusive. L'objectif est ainsi de permettre à chacun et chacune de trouver une modalité adaptée pour prendre part au débat et faire entendre son point de vue.



3.3 LE CALENDRIER

Réunion d'ouverture du débat public sur le projet de train Réunion Express

→ Le 19/08/2026, de 18h à 20h, Studio 81, Saint-Denis



5 RÉUNIONS PUBLIQUES EN MICRO-RÉGION

Réunion publique sur le territoire de la CIREST

→ Le 20/08/2026, de 18h à 20h, Médiathèque Antoine Louis Roussin, Saint-Benoît

Réunion publique sur le territoire de la CIVIS

→ Le 25/08/2026, de 18h à 20h, Amphithéâtre du Campus Pro de l'Océan Indien, Saint-Pierre (Les Casernes)

Réunion publique sur le Territoire de l'Ouest

→ Le 26/08/2026, de 18h à 20h, Salle du conseil du Territoire de l'Ouest, Le Port

Réunion publique sur le territoire de la CASUD

→ Le 27/08/2026, de 18h à 20h, Salle des fêtes du 12ème Km, Le Tampon

Réunion publique sur le territoire de la CINOR

→ Le 01/09/2026, de 18h à 20h, Salle polyvalente de Duparc, Sainte-Marie

6 ATELIERS THÉMATIQUES À LA RADIO ET EN PRÉSENTIEL

Débat en direct à la radio consacré aux opportunités du projet, ses objectifs et les alternatives

→ Le 20/08 de 8h à 10h, émission Kozman 1ère, Réunion La 1ère

Débat en direct à la radio consacré à l'intermodalité, à l'accès aux gares et aux déplacements depuis les Hauts

→ Le 08/09 de 8h à 10h, émission Kozman 1ère, Réunion La 1ère

Atelier « Gouvernance, maîtrise d'ouvrage et contrôle démocratique »

→ Le 15/09 de 9h à 12h, Maison des Associations de Saint-Benoît

Atelier « Phasage, calendrier et organisation des travaux »

→ Le 17/09 de 9h à 12h, Campus Pro de l'Océan Indien - Salle Orange, Saint-Pierre

Débat en direct à la radio consacré à l'exploitation, à la fréquentation, aux tarifs et à la qualité de service du projet

→ Le 06/10, de 8h à 10h, Le 08/09 de 8h à 10h, Réunion La 1ère

Atelier « Énergie, environnement et adaptation climatique »

→ Le 08/10, de 9h à 12h, CFA CENTHOR, Saint-Paul

Et encore bien d'autres événements à venir :
webinaires, débats mobiles, ronkozé...
Retrouvez toutes les informations sur le site du débat
www.debatpublic.fr/projet-train-reunion-express



3.4 PARTICIPER AU DÉBAT

L'équipe du débat propose une diversité de formats complémentaires et accessibles à toutes et tous pour s'adresser au plus grand nombre. Certaines personnes souhaiteront s'informer, d'autres poser une question, partager une expérience de déplacement, faire une contribution argumentée ou participer à une rencontre publique. Toutes ces formes de participation ont leur place dans le débat.

Les **réunions publiques** sont organisées dans chaque micro-région de l'île.

Tout le monde peut y participer. Elles permettent de :

- vous informer sur le projet de train Réunion Express,
- poser vos questions,
- partager votre avis,
- d'apporter votre contribution pour alimenter le débat.

Chaque parole compte et participe à l'éclairage de la décision publique.

Les **ateliers thématiques** seront proposés en présentiel ou à la radio, afin de permettre au plus grand nombre de participer au débat public. En présentiel, ils permettent de travailler en petit groupe sur un enjeu spécifique – environnement, financement, usages (voir dates et modalités d'inscription).

Les **débats mobiles** vont à la rencontre des populations concernées, là où elles se trouvent : marchés, campus, quartiers, sorties de gares routières. Objectif : toucher notamment les publics qui ne viennent pas spontanément aux réunions publiques.

La **plateforme numérique** (<https://participer-debat-projet-train-reunion-express.cndp.fr/>) permet de consulter l'ensemble des documents, de poser des questions, de déposer un avis ou un cahier d'acteurs, à tout moment et de n'importe où.

Les **cahiers d'acteurs** et contributions écrites permettent aux associations, collectivités, entreprises et citoyens de déposer une contribution argumentée qui sera intégrée au compte rendu final. (se trouve sur la plateforme numérique avec le SQR)

Le **Alon kozé**, parcours numérique qui permet de tester les idées reçues, de se questionner et de donner un avis de n'importe quel endroit disposant d'une connexion internet.



Le **kit Ron Kozé** permet à chacune et chacun d'organiser un temps d'échange sur le projet Réunion Express, dans un cadre de proximité : en famille, entre amis, avec des collègues, des voisins ou au sein d'une association. Il met à disposition les ressources nécessaires pour animer la discussion et transmettre une contribution collective à l'équipe du débat.

Les **webinaires** offrent un format en ligne pour permettre aux Réunionnais en métropole ou ailleurs de participer à l'avenir des mobilités sur l'île.

Des **ateliers de la relève** sont prévus en septembre. C'est une modalité qualitative et impliquante à destination des jeunes. Format pensé spécialement pour les jeunes. 2 week-ends pour participer à l'élaboration d'une réflexion collective.

Accessibilité et inclusion

Une attention particulière est portée aux publics habituellement éloignés des espaces de décision. Les documents pourront être proposés en langage clair, décliné du FALC (facile à lire et à comprendre). Les lieux de réunion sont choisis pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les membres de l'équipe du débat sont également à même d'échanger en créole avec les populations qui le souhaitent.



4. Le rôle de la Commission nationale du débat public (CNDP)

La Commission nationale du débat public créée en 1995 par la loi Barnier, est une autorité administrative indépendante et neutre, garante du droit de toutes personnes d'être informées de l'existence de projets qui ont des conséquences sur leur environnement, et de pouvoir participer à leur élaboration.

Depuis sa création, elle a organisé 120 débats publics, garantit plus de 580 concertations publiques et assuré près de 100 missions de conseil ou d'appui. La CNDP n'exprime aucun avis sur ces projets mais s'assure de la transparence de l'information afin que le public puisse se forger un avis. Elle organise les échanges et restitue la parole du public.

À l'issue du débat, la CNDP publie un compte rendu et un bilan afin de permettre au responsable du projet de tirer les conclusions sur les suites données au débat et ce qu'il en retient ou non pour le projet ou au plan initial.

Ses autres missions :

- Elle conseille, à leur demande, les responsables d'un projet ou d'un plan sur toute question relative à la participation des citoyens dans le débat public.
- Elle peut émettre tous avis et recommandations à caractère général ou méthodologique.
- Afin de prévenir d'éventuels conflits, elle peut organiser une conciliation visant à trouver des compromis.

- Elle peut être saisie par le Gouvernement, par les parlementaires ou par 500 000 citoyens pour organiser un débat public national sur un projet de réforme ayant un impact sur l'environnement ou l'aménagement du territoire.

Le débat public : un cadre démocratique spécifique

Le débat public est une procédure légale, inscrite dans le Code de l'environnement, qui permet à chaque citoyenne et citoyen de participer à l'élaboration d'une politique publique ou d'un projet ayant de forts enjeux socio-économiques ou environnementaux.

C'est un dispositif de démocratie participative en amont des décisions. Y participer est un droit garanti à tous et toutes : que l'on soit novice, déjà sensibilisé-e ou expert-e, toute personne est légitime et encouragée à prendre part au débat.

Les objectifs d'un débat public sont de :

- Garantir l'accès de toutes et tous à une information complète, claire et transparente, permettant une participation effective,
- Débattre non seulement des caractéristiques et impacts d'une politique publique ou d'un projet, mais aussi de leur pertinence et de leur opportunité : doivent-ils être mis en place, et à quelles conditions ?

« Le projet Réunion Express soulève des questions essentielles pour l'avenir de La Réunion : comment mieux se déplacer ? Quels impacts pour le territoire, l'environnement ou le quotidien des habitants ? Existe-t-il d'autres solutions ?

Depuis plusieurs mois, l'équipe du débat rencontre les acteurs du territoire afin d'identifier les sujets qui comptent réellement pour les Réunionnaises et les Réunionnais. Ce travail nous permet aujourd'hui d'ouvrir un débat qui soit au plus près des préoccupations du terrain.

Que vous soyez directement concerné.e par le projet ou simplement intéressé.e par l'avenir des mobilités dans l'île, votre expérience, vos questions et votre regard ont toute leur place dans ce débat. Notre rôle est de créer les conditions d'une information accessible à tous et d'une expression ouverte à chacun. »

L'équipe du débat

Alon Kozé, le débat dans votre poche.

Et si participer au débat public prenait moins de temps qu'une pause-café ou qu'un trajet en bus ?

Avec Alon Kozé, le parcours numérique du débat, chacun peut découvrir les sujets mis en discussion où qu'il soit, quand il le souhaite et au rythme qui lui convient. Depuis son téléphone, sa tablette ou son ordinateur, il est possible de comprendre les principaux enjeux, de consulter les questions déjà posées, de suivre les échanges, de partager son point de vue ou simplement de se faire une première idée du projet et des débats qu'il suscite.

Pas besoin d'être spécialiste. Pas besoin de tout lire. Pas besoin de se déplacer.

Alon Kozé permet d'entrer dans le débat par la porte que l'on choisit : une question qui interpelle, un sujet qui préoccupe, une contribution à découvrir ou quelques minutes de lecture pour comprendre de quoi il s'agit. Chacun est libre de s'arrêter là ou de poursuivre son

parcours en participant à une réunion publique, un atelier, un débat mobile ou un webinaire.

Le débat vous accompagne partout. Dans les transports, pendant une pause, entre deux rendez-vous ou depuis chez vous, Alon Kozé rend le débat public accessible à tout moment, pour que chacun puisse s'informer et participer selon ses disponibilités.

Quelques minutes suffisent pour entrer dans le débat. À chacun ensuite de choisir jusqu'où il souhaite aller.

**IL SUFFIT D'AVOIR UNE
CONNEXION ET DE SE
RENDRE SUR L'URL**

[www.parcours.eclectic-experience.net/
alon-koze?test_code=kozkoz](http://www.parcours.eclectic-experience.net/alon-koze?test_code=kozkoz)



**QUELQUES MINUTES SUFFISENT POUR ENTRER DANS LE DÉBAT. À CHACUN
ENSUITE DE CHOISIR JUSQU'OU IL SOUHAITE ALLER.**



Alon kozé su le prozé d'trin !

Le train Réunion Express en débat

Du 19 août au 26 novembre 2026, le projet de train est mis en débat par la Commission Nationale du Débat Public. C'est le moment de vous informer et de donner votre avis.



**Retrouvez toutes
les informations du débat
sur notre site**

www.debatpublic.fr/projet-train-reunion-express

Contactez-nous :

projet-train-reunionexpress@debat-cndp.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

